



FICHE DONNEES ESSENTIELLES DES CONVENTIONS DE SUBVENTION

Conseil départemental de l'Aveyron

Numéro SIREN : 221200017

Date de la convention : 10 novembre 2017

Référence de l'acte portant attribution de la subvention :

Attributaire

Nom : Association aveyronnaise pour le dépistage des cancers (ADECA)

Numéro d'inscription au répertoire des entreprises (à décliner si subvention accordée à plusieurs attributaires) : n° Siret : 439 458 233 00020

Concernant la subvention

Objet : convention de financement couvrant les frais de loyers et de charges liées à l'occupation de locaux appartenant au Département, 4 rue François Mazerq à Rodez

Montant : 23 348,31 €

Nature :

Date(s) et conditions de versement : un seul versement à réception de la convention signée par les deux parties, le 10 novembre 2017

Le cas échéant, le numéro unique de référencement au répertoire des aides aux entreprises :

Le cas échéant, la mention de l'existence d'une notification conformément à la réglementation européenne (règlement UE n° 1407/2013 du 18 décembre 2013) :

.....

Le cas échéant, la répartition de la subvention entre les différents attributaires au titre d'un même projet :

.....



FICHE TYPE DONNEES ESSENTIELLES DES CONVENTIONS DE SUBVENTION

Conseil départemental de l'Aveyron

Numéro SIREN : 221200017

Date de la convention : 9/11/2017

Référence de l'acte portant attribution de la subvention : *Délibération de la Commission Permanente du Conseil départemental de l'Aveyron du 24/10/2017, déposée et publiée le 31/10/2017*

Attributaire

Nom : *Institut National Universitaire Jean-François Champollion*

Numéro d'inscription au répertoire des entreprises (à décliner si subvention accordée à plusieurs attributaires) : *SIRET : 19811201300018*

Concernant la subvention

Objet : *Offre de formation universitaire, lien avec les acteurs économiques et renforcement de la recherche*

Montant : *40 000 €*

Nature : *fonctionnement*

Date(s) et conditions de versement : *80 % à la notification de l'attribution de l'aide et le solde sur production du compte rendu financier annuel attestant de la conformité des dépenses par rapport à l'objet de la subvention ainsi qu'un rapport d'activité concernant l'exécution du programme d'actions visé à l'article 2 de la convention.*

Le cas échéant, le numéro unique de référencement au répertoire des aides aux entreprises : *sans objet.*

Le cas échéant, la mention de l'existence d'une notification conformément à la réglementation européenne (règlement UE n° 1407/2013 du 18 décembre 2013) : *sans objet*

Le cas échéant, la répartition de la subvention entre les différents attributaires au titre d'un même projet : *sans objet*